

La FFPE tient ses promesses : la pétition sur les transports publics avec ses 4000 signatures a été remise au Vice-président Kallas



La FFPE a organisé avant l'été une pétition afin d'obtenir l'ouverture d'une négociation avec l'Administration pour la mise en place dès 2010 d'une politique des transports publics cohérente au sein de la Commission.

Cette pétition a reçu un très large soutien : elle est en effet forte de presque 4000 signatures !

Un an après le Comité économique et social et la Commission à Luxembourg, le Conseil a finalement accordé à son personnel le remboursement partiel des abonnements «train-tram-bus».

La FFPE considère que la Commission européenne, un employeur majeur dans la région de Bruxelles, doit montrer l'exemple en matière de politique de transport pour son personnel en mettant en œuvre elle-même les recommandations qu'elle demande aux Etats membres de suivre en la matière.

Dans cet esprit, la FFPE a remis en main propre cette pétition au Vice-président Kallas ce jeudi 24 septembre 2009.

Lors de la discussion, la FFPE a insisté sur deux objectifs à atteindre dans les plus brefs délais :

- Obtenir le remboursement partiel ou total avec flexibilité du choix des abonnements Train-Tram-Bus dès le 1^{er} janvier 2010 ;
- Développer avec Bruxelles-Capitale une meilleure politique et une offre durable de transports publics aisément accessible à tous.

En complément, la FFPE a demandé que les points suivants soient examinés attentivement afin de poursuivre plus avant la mise en œuvre de la politique de transport que le personnel de la Commission attend :

- Promouvoir l'accès à l'initiative Villo en synergie avec le développement parallèle des vélos de services ;
- Permettre aux représentants du personnel de participer à des groupes tels que ILISWG (Interinstitutional Infrastructures Logistics and Internal services Working Group) ;
- Développer d'autres initiatives en partenariat tels le car-sharing ou le car-pooling ;
- Développer un mécanisme de réservation on-line de parking car les accès aux places de parking doivent rester libres et gratuits.